

la foi. C'est au reste dans ces motifs si élevés, qu'il trouva cette énergie, cette tenacité, cette confiance dans le succès, qui lui firent surmonter tous les obstacles, et cette intrépidité qu'il lui fallait pour s'aventurer alors sur un océan dont on ne connaissait ni les limites ni les mouvements. Car lorsqu'un homme a ainsi le bonheur d'écouter l'inspiration divine, et de poursuivre franchement l'exécution des vues de la Providence sur lui, les obstacles peuvent se multiplier sur son chemin ; rien ne saurait le rebuter : il n'hésite point, ni ne doute du succès ; parcequ'il sait bien que c'est Dieu qui le mène, et que l'œuvre de Dieu ne peut jamais faillir. Aussi bien n'y avait-il que cette protection divine qui pût faire triompher Colomb de l'obstination des savants, de la jalousie des grands, de l'avarice et de l'insouciance des rois, des préjugés de tous, de la lâcheté et de l'ingratitude de ses compagnons, de la fureur des éléments.

## V

Une expédition de cette sorte ne pouvant s'entreprendre qu'au nom et aux frais d'un État, force était à Colomb de faire avant tout des démarches auprès des rois et des républiques de l'Europe. Mais ce fut bien en vain d'abord. En certains pays, comme à Gènes, sa patrie, qui avait reçu ses premières offres, et à Venise, on ne comprit rien à son idée et on le traita fort mal ; ailleurs, comme à la cour du roi du Portugal, où son projet cependant fut accueilli avec faveur, et à celle du roi d'Espagne, on trouva ses conditions trop onéreuses. Et à la vérité, ce n'était pas seulement pour enrichir les rois, qu'il s'offrait de traverser les mers. Car sachant bien avec quel esprit d'ambition et de cupidité ils avaient fait servir à leur profit les découvertes des autres voyageurs, loin de tout attendre de leur générosité, il voulait se ménager à lui-même les ressources nécessaires à ses pieux desseins. Il exigeait donc qu'on le fit vice-roi et gouverneur général des pays qu'il découvrirait, grand amiral de la mer océane ; qu'on lui payât la dîme royale